

DETAIL DES GARANTIES "PREVOYANCE COLLECTIVE"

N° d'ENTREPRISE : 206837566

SIREN : 824684039

RAISON SOCIALE : DESTINATION ST MALO BAIE MT ST MICHEL

**PERSONNEL NE RELEVANT PAS DE LA GCN DU 14.03.47
PERS NON BENEF CCN DE 47**

GARANTIES	PRESTATIONS	COTISATIONS
INCAPACITE TEMPORAIRE ✓ REGIME COMPLEMENTAIRE • Garantie : • Indemnités journalières : • Franchise :	sous déduction des prestations de la Sécurité Sociale et de celles du régime conventionnel - 80 % T1/TA - 80 % TB 30 jours continus d'arrêt de travail	0,160 % T1/TA 0,340 % TB
CAPITAL DECES ACCIDENTEL ✓ REGIME COMPLEMENTAIRE • Capital supplémentaire décès accidentel :	- célibataire, veuf, divorcé : 250 % T1/TA - marié, pacsé, concubin : 250 % T1/TA - célibataire, veuf, divorcé : 250 % TB - marié, pacsé, concubin : 250 % TB	0,140 % T1/TA 0,140 % TB
CAPITAL DECES ✓ REGIME COMPLEMENTAIRE • Capital décès en cas de décès simultané ou postérieur du conjoint : • Capital décès toutes causes	100% du capital décès toutes causes - célibataire, veuf, divorcé : 80 % T1/TA - marié, pacsé, concubin : 80 % T1/TA - célibataire, veuf, divorcé : 80 % TB - marié, pacsé, concubin : 80 % TB	0,130 % T1/TA 0,130 % TB

CUMUL T1/TA : 0,430

CUMUL TB : 0,610